

## Formation Hab. Elec. B0 - H0 - H0V

Préparation à l'habilitation électrique B0 - H0 - H0V  
- opérations d'ordre non électrique pour les  
exécutants ou chargés de chantier

(Ref : MOD\_2023086)

### ORGANISATION

**Durée du module :**

7 heures sur 1 jour

**Nombre de stagiaires :**

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de stagiaires est de 2 à 10 par groupe

**Intervenant :**

Formateur en prévention des risques - spécialiste en risque électrique

**Lieu :**

A Définir d'un commun accord (vos ou nos locaux)

**Délais d'accès :**

En intra-entreprise : à définir d'un commun accord (le plus tôt possible en fonction de vos disponibilités et de celles d'AFP97 - si formation INRS, délai minimum de 15 jours)

En inter-entreprises : calendrier regroupant l'ensemble des sessions ouvertes sur certaines thématiques de formation - nous consulter.

*NB : dans le cas où vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO, Pôle Emploi, CPF ou autres, assurez-vous des délais de traitement de vos demandes.*

**Tarif :**

245,00 € / personne

**Personne en situation de handicap :** merci de nous contacter pour étudier la faisabilité de réalisation de cette formation selon votre handicap.



### STATISTIQUES 2023

Nombre de sessions : 16  
Nombre de stagiaires formés : 58  
Taux de réussite : 100%  
\* stats Hab. Elec. globales

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

**Public visé :**

Cette formation est ouverte à toute personne exécutant des travaux d'ordre non électrique à proximité d'installations électriques ou exerçant son métier dans des zones présentant des risques électriques.

**Prérequis :**

Néant

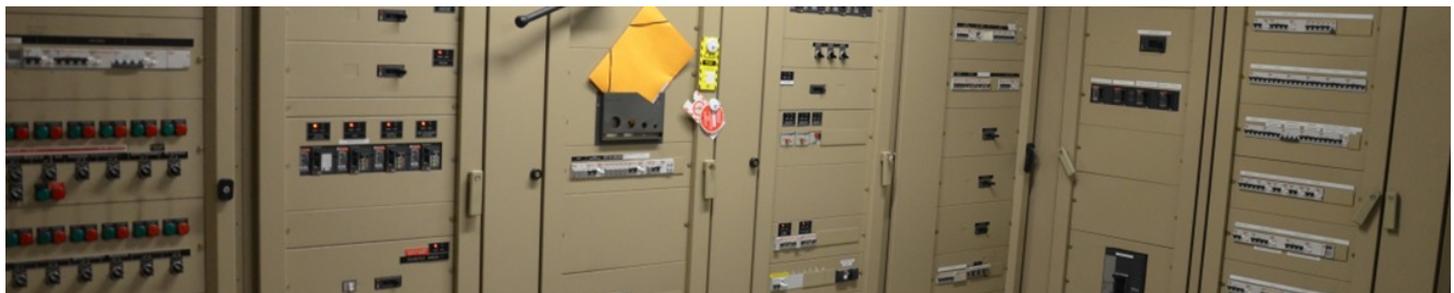
**Objectifs :**

A la fin de cette formation, le stagiaire sera capable d'exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique dans un environnement à risque électrique.

Ainsi, la formation permet au stagiaire :

- D'acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions, des consignes de sécurité électrique et des risques présentés par le courant électrique
- D'adapter les connaissances acquises aux travaux non électriques pour travailler dans les zones d'environnement électrique
- L'employeur pourra, à l'issue de la formation, délivrer à son personnel non électricien un titre d'habilitation B0, H0, H0V.

**Réglementation :** Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail Norme NF C 18-510



## Formation Hab. Elec. B0 - H0 - H0V

Préparation à l'habilitation électrique B0 - H0 - H0V  
- opérations d'ordre non électrique pour les  
exécutants ou chargés de chantier

(Ref : MOD\_2023086)

### PROGRAMME

- Réglementation en électricité
- L'évaluation des risques et les grandeurs électriques
- Les dangers de l'électricité
- Les mesures de protection
- Les limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection
- Les rôles et titres d'habilitations
- Les outillages et matériels électriques
- La procédure en cas d'accident électrique, en cas d'incendie électrique
- L'exécutant non électricien B0-H0- H0V : rôle et opérations
- Travaux pratiques sur des installations pédagogiques

*NB : chaque stagiaire est muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail et chaussures de sécurité au minimum) pour effectuer les travaux pratiques de la formation*



### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

#### Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôle, de travail en groupe, etc...permettant de préparer les stagiaires à l'exercice quotidien de leur fonction.

#### Outils pédagogiques :

Tables, chaises, ordinateur, vidéoprojecteur, paper board, tableau blanc, supports pédagogiques, feuille de papier, stylo, etc...

#### Matériel pédagogique :

Local électrique, armoire électrique, équipements de protection, outillage, etc ...

#### Modalités d'évaluation :

Une évaluation des connaissances est réalisée à la fin de chaque module et une évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles, permettant de délivrer un avis d'habilitation qui sera remis à l'employeur. Le titre d'habilitation électrique sera délivré par l'employeur.

#### Périodicité :

Recyclage recommandé tous les 3 ans selon NF C 18-510.

#### Documentation stagiaire :

Aucune Documentation